Lundi 17 Juillet 1922. — N° 81. TÉLÉPHONE 52 62me année

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LES LUNDI MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS
SUISSE : Un an fr. 9.— (avec *Bulletin officiel* fr. 13.50
ETRANGER : 18 fr. par an (avec *Bulletin* 22 fr.)
(Expédition des 3 numéros de la semaine le vendredi soir)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de Chèques postaux II c 58
***
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES (Corps 7)
Canton : 20 ct. ; Suisse : 25 ct. ; Etranger : 30 ct. la ligne
RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace
S'adresser à Publicitas, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'Administration du *Confédéré*

Nouvelles du jour

La bataille fait rage à Limerick (Irlande) fortifiée par les républicains, mais dont plusieurs points importants sont occupés par les troupes de l'Etat libre.

La garnison républicaine de l'île d'Inch s'est rendue avec vingt hommes, les autres s'étant enfuis auparavant.

Cette position forte est la dernière qui était en possession des républicains, au nord et à l'est de Donegal.

La garnison et la ville de Dundalk sont tombées entre les mains des troupes du gouvernement.

Au total, 300 personnes ont été tuées. Des mitrailleuses et une grande quantité de munitions et des bombes ont été saisies.

A Sligo, sept soldats réguliers ont été tués dans une embuscade.

M. de Valera est en fuite dans les comtés du sud.

— A La Haye, les experts alliés avant de se séparer déclareront d'un commun accord au nom de leurs gouvernements que ces derniers ne reconnaîtront en aucun cas et sous quelque forme que ce soit, le transfert des propriétés au profit d'acquéreurs nouveaux et au mépris des droits des anciens propriétaires.

— Un avion faisant le service de Strasbourg à Paris et qui venait de quitter Strasbourg à 15 h. 55, est tombé à la suite d'une glissade sur l'aile. Son pilote et 4 passagers ont été tués.

— Les fascistes provoquent des troubles à Crémone.

L'arrivée au port

Les réflexions qui suivent nous sont déjà parvenues au moment de la Conférence de Gênes, mais nous n'avons pu les publier alors. Elles conserveront encore leur actualité après celle de La Haye, la tempête étant, hélas, loin d'être apaisée. Si les diplomates nous lisaient !

Quand, sur la mer houleuse et meurtrière, les bateaux désemparés et vaincus par la puissance des flots peuvent encore, malgré tout, arriver au port, c'est grâce à l'énergique solidarité de leurs vaillants matelots.

Si quelques-uns d'entre eux se décourageaient dans leur tâche et que tous, mais absolument tous, n'aient pas une confiance complète en eux-mêmes et en leurs camarades, que deviendrait leur frêle esquif balancé tel un papillon sur les vagues en furie ?

Leur carrière nécessairement se terminerait au fond des eaux.

Mais la volonté, cette puissance invincible qui peut tout et seule fait tout, leur donne le courage et la confiance qui les sauvent.

La volonté, c'est le moteur de tous nos actes, c'est la cause qui produit l'effet, c'est la conscience et le commandement de l'action, par conséquent l'âme de la vie.

De toutes choses et en tous lieux, rien de grand ni de beau ne s'est fait sans une puissante volonté.

Le vaisseau qui flotte aujourd'hui à Gênes chargé de nos intérêts sociaux aura-t-il des marins assez expérimentés et surtout ayant la volonté, c'est-à-dire toute l'énergie voulue, pour conduire même dans la tempête leur bâtiment au port ?

Nous ne doutons nullement des difficultés sans nombre à vaincre afin d'arriver à un résultat heureux, attendu que nous avons dès longtemps prévu l'arrivée des vents contraires, mais toutefois doit-on pour cela se désespérer et abandonner la lutte en laissant le monde sombrer dans cet océan sans nom, sans fin ni bornes, tout plein de boue et de sang, où nous ne trouverons — perspectives épouvantables — que la guerre ou l'anarchie.

Non, car pour descendre si bas, il faudrait rompre avec tout ce que notre cœur et notre âme ont de sentiments nobles et élevés, il faudrait vouloir la mort de son prochain et ce serait se perdre soi-même que de couler le bateau qui vous porte. Ce serait douter des puissances morales qui nous gouvernenent et ce serait même douter de l'utilité de notre existence que de la mettre à de si rudes épreuves.

Espérons que les capitaines qui tiennent le gouvernail de ce navire, sauront, pour le sauver des flots puissants, méchants et jaloux, éviter les écueils dressés par des mains invisibles et meurtrières.

Il suffit pour cela d'avoir la Volonté de faire son possible pour concilier les intérêts des privilèges du vieux monde avec le besoin de réformes du nouveau.

Lorsque notre conscience aura fait ce sacrifice, la Confiance renaîtra chez tous les marins et le bateau, au lieu d'être désemparé et sans secours, aura une âme pour le sauver et le conduire au port.

Puisse ce moment ne pas trop tarder. Les diplomates ont-ils autant que les peuples qui souffrent la ferme volonté de préparer son avènement ?

J. F.

PENSÉES

La science sait protéger l'homme contre les microbes, mais elle n'a pas encore réussi à mettre le monde à l'abri des ravages exercés par les idées fausses.

Gustave Le Bon.

* * *

La perfection des mœurs consiste à passer chaque jour comme s'il devait être le dernier, sans trouble, sans lâcheté, sans dissimulation.

Marc-Aurèle.

Le „Valais" gothique

Le successeur de la « Gazette » et de son humble et fidèle « Ami », le « Valais » (titre en gothique), journal politique religieux et social, paraissant à Sion, trois fois par semaine, s'est présenté au public valaisan, samedi 15 juillet 1922, pour la première fois.

Dans son article de tête : « Nos Idées — Notre Programme », signé des initiales énigmatiques L. R., le nouveau journal sédunois fait appel à tous les conservateurs à l'esprit ouvert. Ses directeurs spirituels « seront ouvertement des catholiques-sociaux qui travailleront à faire au peuple toutes les concessions (sic) salutaires qu'exige l'esprit d'une saine démocratie ».

A la bonne heure, tant mieux !

Ils entendent ainsi, au point de vue social, suivre les lumineux enseignements du grand pape Léon XIII. (De ses successeurs, personnalités négligeables, on n'en parle pas. Réd.). Le rédacteur du « Valais » promet qu'on ne le « verra jamais neutre ou indifférent à l'égard de Dieu ». L'Eternel a-t-il donc demandé la protection de ce preux et noble paladin qui lui fait cadeau de son épée chevaleresque ?

Le « Valais » nouveau « défendra le gouvernement dans tous ses actes forts, heureux et utiles, mais il exigera le respect absolu de la Constitution et des lois, il exigera aussi que le bien national soit honnêtement et consciencieusement administré, il demandera que dans notre république on se garde de tout acte arbitraire et personnel (attention à la Planta !), il veut qu'on échappe quelque peu (pas trop) à l'emprise du passé pour voir l'évolution et les formules nouvelles (nous approuvons cela). Enfin, il fait appel à tous les conservateurs-progressistes (que restera-t-il alors pour le « Nouvelliste » ?).

Avant les premiers vagissements du nouveau-né, ses aînés lui font un accueil plutôt réfrégérant. Le « Nouvelliste » est sceptique. Il s'approche défiant de ce bloc enfariné qui ne lui dit rien qui vaille. Il surveillera avec intérêt les débuts de l'héritier de la « Gazette », « espérant y trouver des données sur l'art d'accommoder les restes ». Mais il craint que ce ne soit qu'une transformation d'une chrysalide en papillon d'été.

...éphémère ?

Même la prudente et paisible « Feuille d'Avis » de Sion n'a l'air de voir dans le « beau Valais » naissant qu'un déguisement de la vieille « Gazette » anémiée et épuisée par les ans et les durs combats.

— Le titre gothique du Valais nous rappelle celui de la défunte « Gazette » d'avant 1869 et celui de l'« Echo des Alpes », le journal libéral brutalement supprimé par la réaction pré-sonderbundienne de 1844. Mais évoquer le souvenir de ce précurseur du « Confédéré » autour du berceau du « Valais » régénéré, quelle horreur !

On dit que la composition du directoire du « Valais » rappelle un peu la bigarrure actuelle du parti conservateur. Les indiscrets chuchotent les noms de MM. Henri de Preux, Paul de Rivaz, Henri Leuzinger, Cyrille Pitteloud et Abel Delaloye, que sais-je encore ?

Paix à la compagnie !

— Le rédacteur serait M. Alexandre Ghika qui, ces temps-ci écrivait régulièrement à l'« Indicateur ».

Les imprimeurs sont ceux de la « Gazette ». Le supplément dominical de cette dernière devient celui du « Valais ». e

L'inventeur de la monnaie

Le Conseil fédéral vient de décider la frappe d'une nouvelle pièce de 5 francs ; le projet, dû au peintre Burkhard, de Richterswil (Zurich), porte à l'avers un Confédéré en blouse de vacher et au revers, le chiffre entouré d'une couronne de feuillage. La mise en circulation de ce nouvel écu éveillera l'intérêt du public, et les lecteurs seront peut-être heureux de trouver ici quelques renseignements sur l'invention de la monnaie. Le prof. Lassar-Cohn, de Königsberg, publiait récemment à Leipzig un livre intitulé « Or et monnaies de papier », où nous tirons les quelques données que voici :

Il est naturel à l'homme de convoiter les objets appartenant à son prochain. Il n'arrive à les posséder que par le vol ou l'échange, si l'on ne tient pas compte des cas plutôt rares où ils lui sont donnés. Le vol organisé rendrait bientôt toute vie sociale, même dans une petite communauté, impossible ; il ne reste donc que l'échange. La valeur d'échange est en elle-même, indifférente, sauf qu'elle doit être reconnue généralement et doit permettre une évaluation de l'objet, car l'homme n'aime pas à se sentir préjudicié. La valeur d'échange s'est exprimée au début par le bétail. Nous disons encore aujourd'hui : une situation « pécuniaire », et ce dernier mot dérive de «pecus» (le bétail). Mais le système d'échange se développant, ce moyen devait se montrer trop compliqué, voire même impossible, lorsqu'il s'agissait par exemple de traverser les mers. Très tôt, les hommes ont compris la nécessité d'une marchandise tierce, destinée à faciliter les échanges, et en Asie, l'évaluation de toute propriété se fit bientôt en or et en argent. La Bible mentionne souvent ces deux métaux. Ce système eut l'avantage de condenser sous un petit volume une valeur considérable, celle par exemple, de tout un trou-

---

Feuilleton du « Confédéré » 2

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs à Paris

MAXIME GORKI

Ma Vie d'Enfant

MEMOIRES AUTOBIOGRAPHIQUES

Je venais de quitter le lit où une grave maladie m'avait retenu. Je cherchai à fixer mes souvenirs. Oui, durant les jours passés dans ma chambre, mon père, je me le rappelai fort bien, m'avait tenu compagnie, me soignant et me distrayant et puis, tout à coup, il avait disparu et la grand'mère, une personne étrangère, était venue le remplacer.

— D'où sors-tu ? lui demandai-je.

Cette personne répondit :

— D'en haut, de Nijni ; et puis, je ne suis pas sortie, je suis arrivée ! On ne sort pas de l'eau, on va en bateau.

Ces propos me semblaient bizarres, peu clairs et invraisemblables. Au-dessus de nous vivaient des Persans barbus au teint coloré, tandis que le sous-sol était occupé par un vieux Kalmouk tout jaune, qui vendait des peaux de moutons. Et l'eau, que venait-elle faire dans cette affaire ? Cette femme embrouillait tout ; mais ce qu'elle disait était drôle. Elle parlait d'une voix douce, gaie et chantante. Dès le premier jour, nous fûmes amis, et à ce moment-là, j'aurais voulu qu'elle quittât avec moi, et au plus vite, cette chambre lugubre.

C'est que ma mère m'impressionne ; ses larmes et ses gémissements ont éveillé en moi un sentiment inconnu jusqu'alors :l'inquiétude. C'est la première fois que je la voie ainsi : en temps ordinaire, elle gardait une attitude sévère et parlait peu. Très grande, toujours propre et bien arrangée, elle montrait un corps aux lignes nettes et des bras vigoureux. Aujourd'hui, elle m'apparaît comme boursouflée, les traits ravagés, les vêtements en désordre ; ses cheveux disposés sur sa tête en un casque volumineux et blond retombent en mèches sur le visage et sur l'épaule ; une des nattes descend même effleurer la figure du père endormi. Je suis dans la chambre depuis longtemps déjà, et pourtant ma mère ne m'a pas regardé une seule fois ; elle continue en geignant à lisser la chevelure de son époux et les larmes l'étouffent par moment.

Soudain, la porte s'ouvre ; des paysans sont là, accompagnés d'un sergent de ville qui crie sur un ton irrité :

— Arrangez-le et dépêchez-vous...

Sous l'effet du courant d'air qui s'était établi, un châle noir pendu devant la fenêtre se gonflait comme un voile. Je me souviens alors, je ne sais pourquoi, qu'un jour mon père m'avait fait monter dans un bateau à voiles. Soudain, un coup de tonnerre avait retenti. Le père s'était mis à rire, puis, me serrant avec force entre ses genoux, il s'était écrié :

— Ce n'est rien, Alexis, n'aie pas peur...

Tout à coup, ma mère se leva lourdement, mais aussitôt, elle se rassit, puis s'allongea sur le dos et ses cheveux balayèrent le sol ; son visage blanc et aveuglé par les larmes devint bleu ; les dents découvertes comme celles de mon père, elle proféra d'une voix terrifiante ces quelques mots :

— Fermez la porte ! Faites sortir Alexis !...

Ma grand'mère me repoussa, se précipita vers l'ouverture et s'exclama :

— N'ayez pas peur, bonnes gens, laissez-nous ; allez-vous en, au nom du Christ ! Ce n'est pas le choléra ; elle va accoucher ; de grâce, bonnes gens !

Caché derrière une malle, dans un recoin obscur, je regardai ma mère se tordre sur le sol, gémissante et grinçant des dents, cependant que grand'mère, agenouillée près d'elle, psalmodiait d'une voix caressante et joyeuse :

— Au nom du Père et du Fils... Prends courage, Variocha... Sainte Mère de Dieu ! Priez pour nous...

J'avais peur ; les deux femmes se traînaient sur le plancher avec des plaintes et des soupirs ; parfois elles effleuraient le corps immobile et glacé de mon père dont la bouche entr'ouverte avait l'air de ricaner. Longtemps elles restèrent ainsi ; à plusieurs reprises ma mère essaya bien de se lever, mais elle retombait bientôt ; grand'mère, sans que je susse pourquoi, s'échappa de la pièce, roulant à la façon d'une grosse boule noire et molle ; puis, dans l'obscurité, un cri d'enfant retentit.

— Je te rends grâces, Seigneur ! C'est un garçon ! s'exclama l'aïeule qui rentrait.

Et elle alluma une chandelle.

— Je m'endormis sans doute dans mon coin, car rien de plus n'est resté dans ma mémoire.

Le second souvenir de ma vie date d'une journée pluvieuse ; je revois un coin désert du cimetière ; je suis debout sur un tas de terre visqueuse et glissante et je regarde un trou dans lequel on vient de descendre le cercueil de mon père ; l'eau a envahi le fond et des grenouilles y barbotent ; deux d'entre elles ont déjà sauté sur le couvercle jaune du cercueil.

Je suis là avec grand'mère, le sergent de ville tout mouillé et deux hommes aux faces renfrognées, munis de pelles. Une pluie tiède et fine comme des perles nous asperge sans relâche.

— Comblez la fosse, ordonne le représentant de l'autorité, et il s'en va.

(A suivre).

peau de bétail. S'il en eût fallu une grande quantité ou un poids considérable, il est certain que l'or et l'argent n'auraient pas été pris comme valeur d'échange.

Leur rareté relative, leur éclat, qui, contrairement à celui des autres métaux connus, ne se ternit pas, ont attiré les hommes, qui reconnurent bientôt ces métaux comme le meilleur moyen d'évaluation à leur disposition. Ainsi, nous lisons dans le premier livre de la Bible (soit environ 1600 ans avant l'ère chrétienne) qu'Abraham acheta la grotte de Machpela, pour en faire son tombeau de famille, et qu'il « pesa » au propriétaire 400 sequins d'argent. Nous voyons là un échange basé sur de l'argent et qui démontre une habitude déjà ancienne ; nous n'agissons pas autrement aujourd'hui. Car, si une ménagère achète une oie de 100 marcs, elle donne au vendeur 1 livre d'argent, 100 marcs d'argent contenant une livre d'argent.

Mais si nous n'avons pas, de nos jours, à porter avec nous une balance, comme au temps d'Abraham, pour peser l'or ou l'argent à chaque échange, nous le devons à un homme dont le nom est inconnu, et qui vivait en Asie Mineure à l'époque où régnait le grand-père du célèbre roi Crésus de Lydie. Il eut l'idée exellente de faire des pièces d'argent du même poids pour remplacer les morceaux de métal de poids différent : il suffit alors de compter un certain nombre de ces pièces pour obtenir un poids donné. Ce Lydien est donc l'inventeur de la monnaie. Pour éviter la fraude quant au poids de la monnaie, ce fut bientôt l'Etat qui en entreprit la fabrication et pour dérouter les imitations, il revêtit la pièce de monnaie d'un insigne.

Ces circonstances nous expliquent la présence dans nos musées de nombreuses barres d'argent brisées, trouvées dans les tombes anciennes, et qui proviennent de l'époque où la monnaie étant encore inconnue, l'on coupait l'argent à coups de hache pour obtenir le poids voulu. (P. S. M.).

Echos du Tir de Bex

Le vendredi

Vendredi était la journée du Gros de Vaud et de Lavaux. C'est le lieutenant-colonel Corboz qui a salué leurs bannières et leurs tireurs. M. Foscale, préfet de Lavaux, a répondu.

La journée des Abbayes

La journée diluvienne de samedi a malheureusement empêché le cortège des Abbayes et des Vétérans qui promettait d'être très pittoresque. Le tir fut très animé malgré la pluie et l'affluence fut considérable. M. le colonel Grosselin fonctionnait comme major de table et dans une improvisation fit cette heureuse trouvaille : « Si le soleil n'apparaît pas au ciel, c'est qu'il est caché dans les cœurs ».

Orateurs de la journée : MM. Saussaz, syndic de Gryon ; Maillefer, conseiller national ; Gétaz, président des Mousquetaires de la Tour de Peilz et directeur du « Messager boîteux ».

La journée du dimanche

C'était celle des Lausannois. C'est M. Jean-Pierre Morex, l'ancien syndic de Bex, qui leur a souhaité la bienvenue. M. Arthur Freymond, syndic de Lausanne, a répondu en remerciant les organisateurs du tir de Bex d'avoir prévu dans son programme une journée spéciale pour la ville de Lausanne.

Un jeune tireur

On a beaucoup remarqué le tir remarquable du jeune tireur François Pittet, d'Ollon (17 ans et demi), livret de tir No 2640, qui, sur sa première passe de 10 coups, a réussi 8 cartons. La valeur n'attend pas... dit la « Revue ».

Le 14 juillet à Bex

Une délégation du comité du tir cantonal à laquelle s'étaient jointes plusieurs personnalités est allée, vendredi 14 juillet, déposer des couronnes sur la tombe des soldats français et belges, décédés à Bex durant leur internement et sur la tombe des 10 soldats de Bex tombés en 1918 au service de la patrie.

M. Henri Guillard, député, a uni dans une même pensée de reconnaissance les soldats français, belges et suisses. Il a adressé à la France si cruellement meurtrie et sur qui pèsent douloureusement les conséquences de cette horrible guerre, un témoignage de sympathie, d'amitié et de reconnaissance.

Tireurs valaisans

Série à 30 coups :

Pot Emilien, Vouvry	23

Patrie-Bonheur :

Pfefferlé André, Sion	98
Roulet Albert, Sion	97

Argentine :

Pfefferlé André, Sion	100
Schmid Emile, Sion	99,98
Iten Philomin, Martigny	99
Iten Adolphe, Sion	98

Petite maîtrise fédérale

Morier Aloys, Château d'Oex, 38 cartons.
Scribante Emile, Berne, 38 cartons.
Lehmann Hans, Broc, 36 cartons.

Petite maîtrise au pistolet

En deux séries :

Robert Monthoux, Ecublens	763.25
Gervaix Albert, Nyon	742.43

Le colonel Grosselin a proclamé, samedi, de nouveaux maîtres de tir au pistolet :

Gardel, Montreux	813
Steiner Alfred, La Sarraz	808,7

Sauvetage du Léman

La Société de Sauvetage du Léman a tenu dimanche 16 juillet, à Clarens, sa 37me assemblée générale. Malgré le mauvais temps, les équipiers étaient nombreux, toutes les sections étaient représentées. M. Jaccottet, de Lutry, présidait cette assemblée générale où furent incorporés les sections nouvelles de St-Saphorin et de la Belotte-Bellerive.

De nombreuses récompenses de sauvetage ont été décernées :

En voici la liste :

MENTIONS. — Charles Carnel, Rive ; Frédéric Borgognon, pêcheur ; Edmond Rochat ; Joseph de Leito, Nyon, sauvetage d'un voilier le 1er mai 1921 ; Armand Brélaz, Louis Schopfer à Ouchy et César Brélaz à Nyon, sauvetage d'une embarcation à moteur, le 6 juin 1921 ; équipe de sauvetage de Clarens : Alexis Chevalley, Louis Richner, baigneur aux bains de Clarens, sauvetage d'un voilier le 3 août 1921 ; Jules Meylan et son équipe, à Coppet, sauvetage d'un dériveur, le 27 septembre 1921.

LETTRES DE FELICITATIONS. — **Charles Erath, à St-Maurice, sauvetage d'un enfant, le 20 juillet 1921 ;** équipe de sauvetage de Nyon et Léon Grandvaux, sauvetage d'un voilier, le 4 avril 1921 ; (avec mention) équipe de sauvetage Ouchy ; Ménétrey, sergent de gendarmerie à Ouchy, sauvetage d'une péniche et d'un bateau, le 10 juillet 1921 ; bateau-moteur chargé du service de police ; équipe de sauvetage de Clarens ; équipe de sauvetage de Vevey-Vétérans, Emile Marti à Vevey, Frédéric Grognuz à La Tour-de-Peilz, Louis Blanc fils à Vevey, sauvetage d'un hydro-avion, 1er mai 1921 ; équipe de sauvetage de Vevey-Plan : Célestin Rinsoz, gardien des bains du lac à Vevey, sauvetage d'un canot-automobile, le 29 juillet 1921 ; équipe de sauvetage de Montreux : Joseph Siswiler, à Montreux, Louis Grangier, radeleur à Clarens, sauvetage d'une embarcation, le 3 août 1921 ; équipe de sauvetage de Rivaz : Robert Chevalley, Mottaz, les deux frères Curchod, à Rivaz, sauvetage d'une embarcation le 10 novembre 1921 ; Joseph Sache, fils de Joseph ; Marcel Ruffin, Arthur Pignat, Hyacinthe Jacquier, à Meillerie, sauvetage de deux personnes, le 28 juin 1921 ; **équipe de sauvetage du Bouveret, équipage du « Lausanne », Hippolyte Roch, au Bouveret, Adrien Bussien, sauvetage de deux barques, le 28 mars et le 4 avril 1921.**

LETTRES DE VIVES FELICITATIONS. — Hermann Hofer, à Lutry, sauvetage d'une femme, le 6 août 1921 ; Joseph Sache, fils de Joseph, sauvetage d'un canot avec 5 personnes, à Meillerie, le 23 octobre 1919 ; équipe de sauvetage de Meillerie, Georges Sache, Joseph Sache, à Meillerie, sauvetage d'une barque et de 5 personnes le 6 novembre 1921 ; **François Chablais, au Bouveret, sauvetage d'un homme le 26 juillet 1921 (en outre diplôme d'honneur et médaille de bronze de la fondation Carnégie) ;** Adrien Pachoud, Thonon, sauvetage d'un enfant le 8 septembre 1921, diplôme d'honneur et médaille de bronze (Carnégie).

MEDAILLE DE BRONZE et 50 francs du prix des braves. — **André Gaimard, Vevey,** sauvetage d'un enfant, le 7 avril 1921. A ce dernier courageux sauveteur, qui est âgé de huit ans, M. le conseiller national Maillefer, représentant de la Fondation Carnégie, remet le diplôme d'honneur et un carnet de la caisse d'épargne d'une valeur de 200 francs. Les paroles que M. Maillefer a prononcées à cette occasion ont vivement ému l'assemblée, dit la « Tribune ».

A 13 heures, le cortège a lieu malgré le ciel boudeur.

A l'hôtel du Châtelard, M. le conseiller national Mayor souhaita à tous la bienvenue. De cordiales paroles furent échangées entre M. Jaquier, maire de Thonon et M. Bujard, président du gouvernement vaudois.

L'après-midi fut consacrée aux courses et performances nautiques.

VALAIS

Votations du 11 juin. — Il y avait en Valais, au 11 juin, 32,788 électeurs inscrits. 10,224 d'entre eux — un peu moins du tiers — prirent part au scrutin.

L'initiative des Naturalisations a été repoussée par les électeurs valaisans par 9129 voix contre 942 oui ; celle des expulsions le fut par 7924 non contre 2161 oui et l'éligibilité des fonctionnaires recueillit 7941 non et 2167 oui.

Médecin. — M. Ed. Sierro, Sion, fils de M. le Dr Pierre Sierro, vient de subir ses examens de médecine à la Faculté de Genève.

EXAMENS D'ADMISSION AUX ECOLES NORMALES. — Cours scolaire 1922-1923. — Les examens pour l'admission au cours inférieur des écoles normales se feront aux lieux et dates ci-après indiqués, chaque jour dès 8 heures et demie :

I. ARRONDISSEMENT ORIENTAL. (Districts de Conches, Brigue, Viège, Rarogne et Loèche), à Brigue, le 3 août, pour les aspirants-instituteurs ; le 4 août, pour les aspirantes-institutrices.

II. ARRONDISSEMENT CENTRAL. (Districts de Sierre, Hérens, Sion et Conthey), à Sion, le 10 août, pour les aspirants-instituteurs, à l'Ecole normale des garçons ; le 11 août, pour les aspirantes-institutrices, à l'Ecole normale des filles.

III. ARRONDISSEMENT OCCIDENTAL. (Districts de Martigny, Entremont, St-Maurice et Monthey), à Martigny, le 8 août, pour les aspirants-instituteurs, à l'Hôtel-de-Ville ; le 9 août, pour les aspirantes-institutrices, à l'Hôtel de Ville. — (Voir « Bulletin officiel »).

AIGLE-OLLON-MONTHEY. — Juin 1922. Recettes d'exploitation : voyageurs 9500 (juin 1921: 10,171 ; recettes totales : 11,357 (12,983), par kilomètre 946 (1082).

Dépenses d'exploitation : 9967 (11,046), par kilomètre 830 (921).

L'électrification de la ligne Lausanne-Brigue. — On vient de commencer les travaux de pose des câbles téléphoniques et télégraphiques entre Lausanne, Aigle et Martigny pour remplacer les lignes aériennes en vue de l'électrification de la ligne Lausanne-Brigue. Pour le tronçon Lausanne-Aigle, les travaux viennent de commencer et seront probablement terminés dans le courant de septembre. Sur le tronçon Aigle-Martigny, les travaux ont été adjugés la semaine dernière et devront commencer le 1er septembre. On pense que les lignes pourront être mises en exploitation à la fin de l'année. Après des essais très concluants, la pose d'un seul câble combiné pour le téléphone et le télégraphe au lieu de deux câbles distincts entre Aigle et Martigny a été décidée, permettant ainsi de réaliser des économies sur les frais d'établissement.

Téléphone et Tourisme. — (Comm.). — L'administration des Téléphones vient d'achever la pose d'un deuxième fil direct Zermatt-Brigue qui facilitera beaucoup les communications entre la grande station de Tourisme qu'est Zermatt et le reste de la Suisse et même d'au delà.

Des essais effectués récemment ont démontré en effet qu'on pouvait maintenant téléphoner à Londres sans difficulté, ce qui a engagé l'administration fédérale à prévoir des communications téléphoniques Zermatt-Londres pour le public, et cela chaque jour dès 18 heures.

La grêle dans le vignoble. — Une forte averse de grêle vient de dévaster le beau vignoble des environs de Clarens. Il est à craindre que des accidents semblables ne se répètent ailleurs, étant donné le caractère orageux de la période actuelle.

La grêle détruit directement les grappes et procure en outre, par les blessures qu'elle occasionne aux grains, une porte d'entrée au champignon du coître (Coniothyrium diplodiella).

Dès longtemps, après la grêle, on a enlevé au ciseau les grains et les parties de grappes les plus maltraitées afin d'empêcher la propagation du Coître, mais cette opération, recommandable, ne peut s'effectuer que sur de petites surfaces. Sur des étendues de vignobles plus considérables, le mieux est d'appliquer, sitôt après la grêle, un sulfatage habituel à 3 % de sulfate de cuivre en traitant tout particulièrement les grappes.

Station fédérale d'essais viticoles.

Pluies et fraîcheur de juillet

Les hôteliers ne sont pas les seuls à soupirer après le retour du beau temps, à déplorer les pluies diluviennes de ces derniers jours et la température basse qui effraie les personnes disposées à passer leurs vacances à la montagne. Les paysans soupirent aussi après un peu plus de soleil pour rentrer leurs récoltes et sont inquiets pour le sort de leur bétail paissant une herbe trop rare à la lisière des hauteurs enneigées. Dimanche matin, après les pluies torrentielles de la veille, la neige était descendue en dessous de 1700 mètres, dans les montagnes de la région de Martigny et du centre du Valais. Dans la plupart des alpages, les troupeaux se trouvaient dans la neige. Si le temps ne s'était pas remis relativement au beau, il aurait fallu songer à ravitailler ce bétail ou à le redescendre dans la vallée, ce qui est toujours onéreux.

A quelque chose, malheur est bon. Le rafraîchissement de la température et l'enneigement des hauteurs qui s'en est suivi, a empêché ces pluies diluviennes de causer des dégâts comparables à ceux de septembre 1920 en Valais.

Samedi soir, le Rhône était très gros et la Dranse extrêmement boueuse charriait des troncs d'arbre. Cependant, on ne nous signale pas des inondations importantes, sauf à Saxon, où un torrent a fait des siennes et barré un moment la route cantonale. En aval de Sembrancher, le pont des Trappistes a été mis fort à mal, les voyageurs en auto doivent transborder momentanément.

Mais avec la Canicule, les chaleurs vont revenir !

Les pluies en Suisse

On enregistre depuis samedi soir une baisse considérable de la température sur tous les sommets.

Les pluies de ces jours derniers ont fait place à des chutes de neige, dont la nappe blanche descendait dimanche matin jusqu'à l'altitude de 1600 mètres. Au Righi et au Pilate, on notait 2 degrés au-dessous de zéro.

La partie basse du canton du Tessin vient d'être une nouvelle fois le théâtre de gros orages avec chute de grêle. L'électricité atmosphérique a été déchaînée surtout samedi après-midi entre 14 et 19 heures avec une rare violence aux environs de Locarno et sur le lac Majeur.

L'Office météorologique de Locarno signalait dimanche matin 115 mm. de pluie. Les averses continuent.

On signale que depuis samedi, les affluents du Rhin ont augmenté considérablement. Des bois flottants ont entraîné une machine. Sur les chemins de fer fédéraux, entre Ruthi et Salez, le service des voyageurs n'a pu être maintenu que par transbordement.

Chronique sédunoise

Gymnaste couronné

Le lutteur valaisan Charles Pfefferlé a gagné la 6me couronne à la fête romande de gymnastique à Genève.

En Suisse

Fête fédérale de gymnastique à St-Gall (21-25 juillet 1922)

L'organisation d'une grande fête de gymnastique présente beaucoup plus de difficultés que celle d'une fête de tir, de chant ou de musique. Pour ces dernières, la pluie gêne tout au plus les cortèges et manifestations analogues, tandis qu'il en est autrement d'une fête de gymnastique. Il est vrai qu'on compte à St-Gall sur le beau temps, permettant l'exécution des exercices sur les emplacements prévus, la « Kreuzbleiche » et la place des sports « Espenmoos ».

Mais si le programme devait être troublé par la pluie, on a prévu trois grandes tentes, qui ont été, à grands frais, préparées dans ce but ; les salles de gymnastique, manèges, etc. seront également à disposition. Quelques exercices seulement auraient lieu en plein air en cas de pluie.

Les constructions sur la place de fête sont près d'être achevées. Une curiosité sera la halle de fête, longue de 80 mètres et haute de 20, bâtie par la maison Zöllig, d'Ardon ; la partie centrale, large de 30 mètres, est recouverte d'un dôme immense, de sorte qu'aucun pilier ne gêne la vue sur la scène. Large de 22 mètres et profonde de 16 m. Des considérations financières ont malheureusement empêché d'adopter des dimensions plus considérables. Par contre, une cantine pouvant contenir 2500 personnes a été érigée à proximité immédiate de la place de fête.

La ville de St-Gall, non seulement fait tous ses efforts pour obtenir une pleine réussite de la fête, mais désire en faire ressortir le caractère national.

— Les C. F. F. ont décidé d'organiser des trains spéciaux pour les gymnastes participant à la fête fédérale de gymnastique. Dans la journée de vendredi, 21 trains spéciaux amèneront les gymnastes à St-Gall, samedi 4 et dimanche 5. Ces trains ne sont pas destinés au public qui bénéficiera des doublures organisées aux heures des trains habituels. Pour le retour des gymnastes, on organisera 18 trains spéciaux samedi et 21 le mardi suivant.

Haro sur l'affiche

L'affiche de la fête fédérale de gymnastique a peu trouvé d'admirateurs dans les cercles des gymnastes et nombreux sont ceux qui eussent préféré une image plus classique. Voici ce que nous lisons dans un des derniers numéros du « Journal suisse des gymnastes » :

« A qui plait-elle ? Peut-être pas même à tous les membres du jury qui l'ont choisie. Mais c'est de l'art, moderne, que nous autres gymnastes ne comprenons pas. Nous sommes certains cependant que parmi les 30,000 gymnastes actifs de notre pays, il ne s'en trouve pas un qui ait la tournure lamentable que représente l'affiche. Camarades gymnastes, faisons-nous de la gymnastique pour laisser avilir sur une affiche notre corps développé par notre travail ? Et cela sur une affiche pour la fête fédérale de Saint-Gall ! Depuis quand un gymnaste a-t-il la taille d'une Parisienne ? Les épaules voûtées que la gymnastique doit redresser ont été reproduites peut-être comme exemple à éviter. Je ne puis l'expliquer autrement. La croix fédérale elle-même est déformée. Gymnastes suisses, nous devons protester contre une affiche qui ne peut qu'offenser tous ceux qui aiment notre noble travail. A l'avenir, nous voulons une affiche ayant un sens et non pas une qui nous offense. »

La trombe de Clarens

Le désastre de mercredi rappelle les souvenirs suivants que nous recueillons dans les journaux vaudois :

Depuis 1846, où il avait plu abondamment pendant trois jours, nous dit un vieillard de 85 ans, on n'avait jamais vu la Baie de Clarens grossir aussi fortement en moins d'une heure. Au-dessus du village de Tavel, elle a rompu sa digue, renversé un épi en maçonnerie, où se trouvaient des poteaux pour la lumière électrique. La digue enfoncée, l'eau a envahi les plantages et les jardins de « Devant Baugy », y a creusé des fossés de quatre à cinq mètres de profondeur. Les récoltes, haricots, légumes, pommes de terre, sont recouverts de gravier et de limon. Le ruisseau du Châtelard, qui descend de Planchamp à Tavel, a débordé ; l'eau est descendue dans le village de Tavel en envahissant les caves. Au village de Brent, l'eau est entrée dans les écuries et dans les caves. à l'Hôtel Mirabeau, le mal est grand ; l'eau du canal collectant l'eau des vignes descendant de Chamby, qui s'était bouché, a envahi les cuisines et même sa salle à manger.

Le 23 janvier 1802, à la suite de pluies abondantes et d'une rapide fonte des neiges, la Baie de Clarens avait complètement enlevé la route, si bien que les messagers furent obligés de passer leurs chars sur des bateaux.

En 1822, le dernier dimanche de juin, toute la récolte du vignoble fut détruite depuis la limite nord de la commune du Châtelard jusqu'à l'église de Montreux.

En 1846, une trombe d'eau s'abattit sur les monts de Corsier, le 8 août ; la Veveyse fut débordée ; la Baie de Clarens emporta les ponts sous Brent et Tavel et détruisit les digues.

Caisses d'épargne vaudoises

Les plus anciennes caisses d'épargne vaudoises, régionales ou de district, remontent à plus de cent ans. Celle de Vevey date de 1814, celle du Chenit de 1814, Lausanne la possède depuis 1817, Yverdon en est pourvu en 1820. La Caisse d'épargne du district de Moudon, fondée en 1822, fête son centenaire. A cette occasion, M. Gustave Aubort, professeur au collège de Moudon, a retracé l'histoire technique de cette institution dans une brochure très documentée.

Soleure et Kosciuszko

La vieille université polonaise de Vilna (Wilno en polonais) supprimée par les Russes en 1831, rouvre ses portes. En souvenir de reconnaissance pour l'hospitalité offerte par la ville de Soleure à l'illustre proscrit Kosciuszko, l'Université offre à un étudiant soleurois des études gratuites et l'entetien.

Guerre aux hannetons

De gros dégâts sont commis actuellement par les vers blancs dans les régions qui, en 1921, furent visitées par les hannetons. Dans beaucoup d'endroits, l'herbe est desséchée et les racines rongées. Si l'on creuse la terre, on remarque une grande quantité de larves de hannetons. C'est ainsi qu'on en a compté 153 dans un mètre carré de prairie et 15 sous un pied de choux complètement dévoré. La température sèche favorise cette vermine.

Le hanneton demande trois ans pour son développement complet. Aux endroits où les larves se fixent en automne, on les retrouve le printemps suivant, puis elles se retirent dans les couches de terre plus profondes, pour leur métamorphose. Tandis qu'elles nuisent cette année aux regains, elles continueront l'année prochaine, au détriment des foins, leur travail de destruction. L'homme est à peu près sans défense vis-à-vis des larves, mais non point des hannetons.

Au printemps 1918, une ordonnance fédérale enjoignit de recueillir les hannetons dans les régions où ils apparaissaient en grand nombre. La « cueillette » bien organisée, permit d'en détruire de grandes quantités, et cette vermine se trouva certainement décimée. Si l'on avait procédé de même les années suivantes, nous ne subirions assurément pas de tels dommages aujourd'hui. L'ordonnance fédérale ne fut pas renouvelée et les mesures utiles se trouvèrent négligées. On détruisait les hannetons dans une commune et non pas dans une autre. Le zèle tomba et les résultats furent minimes. Le hanneton, par contre, ne prit pas de vacances, et de multiplia à l'infini.

Les dommages subis nous rendront-ils prudents pour l'année prochaine ? Nous en doutons. Tant que la destruction des hannetons dépendra des communes, une amélioration n'est guère probable. Les hannetons ne peuvent être détruits que si une action de grande envergure est entreprise contre eux. Et, cependant, les dégâts qu'ils commettent sont de nature à attirer l'attention générale. Les cantons devraient être mis en mesure d'ordonner la destruction systématique de ces insectes. Il ne sert à rien d'autoriser l'intéressé à se racheter de la corvée par une certaine somme d'argent. Les hannetons doivent être détruits au moment de leur envol, et, pour ceux des agriculteurs qui ne disposent pas du nombre de travailleurs suffisant, des chômeurs, des écoliers, des indigents, etc., doivent être mis à leur disposition et payés pour leur travail.

(P. S. M.).

Une mort subite à l'école

A l'école primaire de Wabern (Berne), une fillette de 7 ans, la petite Marguerite Heiniger, s'est affaissée sur son pupitre pendant la leçon. Elle avait succombé à un accident cardiaque.

Douanes

Du 1er janvier au 10 juillet 1922, le montant total des recettes douanières s'élève à fr. 76,228,490.97, contre fr. 42,413,207.69 pour la période correspondante de 1921, soit une plus-value de 33,815,283.28.

Pour l'année 1922, le budget prévoyait un total de recettes douanières se montant à fr. 133,422,000.

C'est au 1er juillet 1921 que le nouveau tarif douanier a été mis en vigueur. Toutefois, les périodes correspondantes du 1er au 10 juillet de 1921 et 1922, ne sauraient nous donner encore une comparaison rationnelle ; il ne faut pas oublier en effet qu'une quantité énorme de marchandises a franchi la frontière avant le 1er juillet 1921, afin d'être mise au bénéfice de l'ancien tarif et qu'il fallait attendre jusqu'à la mi-septembre pour retrouver un trafic normal. C'est en septembre de cette année aussi que l'on pourra établir entre les recettes des périodes respectives une comparaison équitable et qui donne une idée réelle soit des effets du nouveau tarif, soit du mouvement des affaires avec l'étranger.

Ferme incendiée

La nuit de jeudi à vendredi, la grande ferme de Bertigny, près de Pont-la-Ville (Fribourg), a été détruite par un incendie. Tout le bâtiment a été réduit en cendres. On manquait d'eau pour combattre le feu. Un cheval et cinq porcs sont restés dans les flammes. La récolte et tout le mobilier ont été la proie du fléau destructeur, ainsi qu'une certaine somme restée dans la commode, dont la clef avait été perdue la veille.

A la montagne

Au Weisshorn

La traversée du Weisshorn de Randa et descente par l'arête nord a été effectuée lundi le 10 juillet, par MM. le Dr Michelet et Guillaume Lehner, de Sierre, accompagnés des guides Théophile et Henri Theytaz, d'Ayer. C'est la première traversée de cette année.

X.

Nomenclature alpestre de Champéry

Le numéro de juillet 1922 de l'« Echo des Alpes » contient la liste et les itinéraires des ascensions et cols dans le groupe des Dents Blanches de Champéry. Ce travail est signé par M. J. Cooke Smith, à Champéry. La rédaction annonce qu'elle publiera prochainement une notice relative aux noms mentionnés dans l'article de M. Cooke Smith. Elle désirerait recueillir des renseignements sur l'orthographe, l'étymologie et l'origine de ces noms. Nous nous permettons de rappeler que depuis vingt ans et plus est organisée systématiquement sous la direction de M. le professeur E. Muret, de l'Université de Genève, une vaste enquête scientifique embrassant tous les noms de lieu et de famille de la Suisse romande. C'est dans ces matérieux centralisés qu'on peut trouver les plus sûrs et les plus utiles renseignements étymologiques. Dans ce domaine surtout, les sources populaires sont très sujettes à caution.

Chronique agricole

Sélection de la pomme de terre

Dans certaines parties de la région montagneuse et du plateau, la pomme de terre conserve longtemps sa vitalité, sans dégénérer comme en plaine, et l'on y cultive longtemps avec succès, les anciennes sortes. Il y aurait profit pour tous à en utiliser les meilleures récoltes comme semence pour la plaine.

Les cultivateurs soigneux des régions répondant aux conditions ci-dessus, en Suisse romande, qui auraient des champs de pommes de terre de sorte pure, de belle venue, de végétation bien régulière et uniforme, sans plantes chétives, et qui seraient disposés à en céder la récolte pour semence à prix avantageux, sont priés de s'annoncer auprès de l'Etablissement soussigné, **avant le 22 juillet 1922.** Celui-ci, par l'envoi d'un délégué, procédera à la visite des cultures inscrites et donnera sur place toutes les instructions nécessaires.

Etablissement fédéral d'essais de semences, Lausanne (Mont-Calme).

Pensées

Les lois sociales représentant des contraintes artificielles restent sans force malgré leurs sanctions quand le refus de les respecter devient général. Les lois économiques étant des nécessités naturelles, finissent toujours, au contraire, par s'imposer malgré tous les efforts tentés pour les violer.

Gustave Le Bon.

* * *

Les fous guérissent quelquefois, les imbéciles jamais.

Sainte-Beuve.

Propos féminins

La femme et la politique

(D'une collaboratrice)

« Les femmes qui se mêlent de politique sont des poules qui se font vautour » a déclaré une femme, Carmen Sylva. Le nombre de ceux et de celles qui pensent comme elle est très considérable.

Je m'étonne de ce que tant de femmes intelligentes se sentant les égales de l'homme, ayant la même culture que lui, se montrent si réfractaires au mouvement féministe et, tout particulièrement au vote des femmes.

Puisqu'il est prouvé et reconnu que la femme est l'égale de l'homme par la pensée, l'esprit, l'action, il me semble logique qu'on lui octroie les mêmes droits.

La femme qui paie des impôts, qui travaille, qui a des responsabilités et des charges doit avoir le droit de dire son mot et j'ai la conviction sincère que le jour où elle sera admise aux affaires publiques, le jour où elle prendra part aux délibérations politiques, aux discussions législatives, la situation des veuves et des orphelins s'améliorera, les lois contre l'alcoolisme seront plus sévères, sans parler d'autres réformes.

Economiquement aussi, le rôle de la femme peut être utile et efficace, car mieux que l'homme elle connaît le prix des choses, le coût de la vie.

Je conçois aisément la femme qui vote, la femme député, même la femme ministre. Pourquoi pas ? Il y a tant d'hommes sans valeur intellectuelle ni morale qui ont joué des rôles importants dans l'Etat !

C'est pour toutes ces raisons que je ne suis pas opposée à l'obtention des droits politiques pour les femmes.

Que le sexe fort ne s'en effraie pas outre mesure ! Car, la plupart d'entre elles préféreront toujours à l'amour de la politique, la politique de l'amour et, si elles ont à choisir, elles aimeront mieux être mère de leurs enfants que d'être maire de leur commune.

Orphélia.

Nouvelles de l'Etranger

Attentat contre M. Millerand

L'anniversaire du 14 juillet a été marqué en France par un attentat contre le président Millerand revenant de la revue de Longchamp.

Un jeune homme, Gustave Bouvet, tira un coup de revolver contre la voiture de M. Naudin, préfet de police, qu'il prenait pour le président.

Le criminel arrêté a avoué avoir bien voulu tirer sur la voiture présidentielle, mais seulement pour attirer l'attention et non pour tuer. Il est âgé de 23 ans et affilié à des sociétés communistes.

Çà et là

Un violent incendie a détruit une partie d'un important établissement de tissage, à Tourcoing. 200 métiers ont été endommagés. Les pompiers ont dû lutter trois heures contre le fléau qui a fait pour 1 million de dégâts.

— Un terrible accident de chemin de fer survenu près Paris cause la mort de cinq voyageurs. Il y a eu une cinquantaine de blessés.

— L'Allemagne aurait opéré son versement en espèces pour les réparations au mois de juillet, soit 32,107,597 marks-or.

— Il y a quelques jours, est mort à Paris, le Dr Jacques Bertillon qui fit de la démographie statistique, sa spécialité. Il fut l'apôtre du relèvement de la natalité en France. C'était le frère d'Alphonse Bertillon, créateur de l'anthropométrie et le fils de Louis Bertillon, un des fondateurs de l'Ecole d'anthropologie.

— M. Barthou a été élu sénateur dans les Basses-Pyrénées, sans concurrent.

— M. Poincaré s'est rendu à Montbéliard et à Jonchéry où a eu lieu l'inauguration du monument élevé au caporal Peugeot, la première victime française de la grande guerre.

Nouvelles diverses

Adieu, Brésil !

Un Italien, nommé Salpa, s'était expatrié au Brésil. Il vient de rentrer en Italie sur le « Napoli », après avoir fait fortune en Amérique.

Il ramène toute sa famille, soit vingt-quatre fils, leurs femmes et leurs enfants, en tout cent trente-neuf personnes ; la plus jeune n'a que 45 jours. Salpa n'a jamais eu de filles.

A toute époque de l'année on peut s'abonner au « Confédéré », organe des libéraux-radicaux valaisans, très répandu dans le canton. Prix d'abonnement : 9 fr. par an.

Géographie

L'endroit le plus chaud du globe

D'après le « Monthly Weather Bureau » des Eats-Unis, la région la plus chaude du monde serait la « Death Valley », vallée désertique située aux confins de la Californie et de l'Etat de Nevada. On y a relevé le 10 juin 1913, la température de 57,2 degrés, sous abri, qui constitue le record de température observée jusqu'ici dans le monde entier. Sans doute, des voyageurs et des géographes ont indiqué en d'autres lieux des températures plus élevées, mais les observations auxquelles se rapportent ces chiffres n'ont pas été faites avec les garanties de précision voulues et n'offrent aucune certitude.

Dans la Death Valley, pendant les mois de juin, juillet et août, la température ne descend guère, pendant le jour, au-dessous de 38 degrés. En juillet 1917, la température moyenne fut de 41,9 degrés. La vallée qui détient ainsi le record des hautes températures est une longue et profonde dépression s'allongeant sur 160 kilomètres, du Nord-Ouest au Sud-Est ; elle est fort étroite ; ne mesurant que de 3 à 13 km. de large, elle est entourée de montagnes qui la dominent à des altitudes fort élevées. Le Mont Whitney, à 170 km. de là, mesure près de 4400 m. d'altitude, tandis que le fond de la Death Valley n'est qu'à 90 m. d'altitude. Dans cette contrée désolée, l'eau est fort rare, il en tombe moins de 5 cm. par an. Aussi, l'homme ne s'y attarde guère ; jusqu'à ces derniers temps, la Death Valley ne comptait comme habitants que quelques Indiens appartenant aux tribus Pinte, Shoshow et Mojore, aujourd'hui en voie d'extinction rapide. Comme habitants blancs elle compte aujourd'hui quelques mineurs et une entreprise agricole qui y exploite l'alfa, dont elle obtient quatre récoltes par an. Le bureau météorologique des Etats-Unis y a installé une station en 1911. Les blancs, du reste, ne séjournent que peu de temps dans ce pays inhospitalier et malsain, mais, paraît-il, fort pittoresque.

Votre chargement s'allègera si vous utilisez les **bandages pleins Continental.** De tous les bandages, le Continental offre le meilleur rendement : des références vous le confirmeront.

Continental
Bandages pleins

„Luy" Cocktail
L'APÉRITIF RENOMMÉ

Quand vous irez à Paris
prenez note de l'HOTEL DE BERNE, rue de Berne 37, près Gare St-Lazare. Chambres 7 à 20 fr. F. MARTI, prop.

A louer
à Martigny-Bourg à personne sérieuse et tranquille
Chambre meublée
indépendante, bien située.
S'adresser au Confédéré.

A louer
à Martigny-Bourg
2 chambres meublées
S'adresser au *Confédéré.*

On demande
à emprunter en première hypothèque
fr. 22.000.-
à long terme si possible. Se renseigner au *Confédéré.* Pressant.

A louer
à Martigny-Ville un
appartement
de 2 chambres et 1 cuisine, eau, lumière électrique.
S'adresser au *Confédéré.*

A vendre
futaille
2 tonneaux de 640 litres chacun, 2 tonneaux ovales de 360 litres, 2 de 200 litres, 1 appareil à acétylène, un char No 14.
S'adresser au „Confédéré" en ajoutant 40 ct. en timbres.

A louer à Martigny-Bourg
un appartement
de 2 chambres et 1 cuisine.
S'adresser à Antoine Giroud, Martigny-Bourg.

Café ! Café !
J'offre directement aux consommateurs : **Café vert,** garanti de qualité supérieure, à fr. 2.10 ; **grillé** à fr. 2.80 le kg., en sacs de 2½, 5 et 10 kg. contre remboursement, **Jean Lépori,** Import. de Café, à **Massagno** pr. Lugano (Tessin).

On cherche
apprenti boulanger
S'adresser sous P 11029 S, Publicitas, Sion.

Vins à l'emporter
garantis naturels
rouges et blancs, qualités et prix **sans concurrence sur la place.**
Au Prix de Fabrique
Ch. Darbellay
Avenue de la Gare Sion

Cidre
1re qualité à fr. 0.40 le litre.
Parc Avicole
Sion

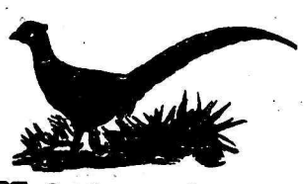

E. Faisant

Cycles - Armes - Autos - Locations
Martigny-Ville — Téléphone 165

GARAGE

Atelier mécanique Révisions d'autos

STOCKS :

Continental
Bergougnan
Pirelli

Pneus pour vélos depuis fr. 7.-
Chambre à air depuis fr. 3.-

Vente d'Hôtel
Secondes enchères

L'Administration de la faillite Auguste Bozzonetti à Monthey exposera en vente, en secondes enchères, qui auront lieu le 24 juillet courant, dès les 14 h. 30, à l'Hôtel de la Gare de Monthey avec toutes ses dépendances, soit spécialement une grande salle de théâtre.

Les enchères auront lieu à l'Hôtel.

Les immeubles ont été taxés par experts fr. 108.720.— et le mobilier fr. 26.601.40.

En cas d'adjudication de l'immeuble et accessoires, le mobilier non grevé de gages sera offert en vente le même jour.

L'Administrateur de la masse :
C. Mariaux, préposé

AUTO - TRANSPORT

en tous genres. Déménagements. Breack couvert pour grand tourisme. Arrangement pour petites sociétés. Prix les plus modérés.

Se recommande Henri Goëgel, St-Maurice
Téléphone 66

Interlaken Oberland Bernois
HOTEL SPLENDIDE

Maison de famille - Prix modérés
Ferd. Masserey **Café-Restaurant de la Cloche**
Lausanne

Ménage

actif et solvable cherche à reprendre commerce d'alimentation. On désire dégagement autour de la maison. — Ecrire sous chiffres P 2861 S Publicitas S. A. Sion.

On demande à louer
à Martigny-Ville une
Grande chambre
bien éclairée pouvant servir de bureau.
S'adresser au *Confédéré.*

A vendre
machine à écrire
neuve et une
TABLE
peu usagée pour machine à écrire
S'adresser au *Confédéré.*

Perdu

jeudi 13 juillet entre Ardon et Riddes
Manteau de pluie
de jeune garçon. Rapporter contre récompense chez M. Massard, propriétaire, Ardon.

LAUSANNE 1922

SEPTEMBRE 9-24

TROISIÈME
COMPTOIR SUISSE
ALIMENTATION --- AGRICULTURE

DEMAIN, la Suisse sera
Le champ de bataille d'après-guerre
a dit un éminent écrivain français, en faisant allusion à la
Lutte Commerciale
dont notre pays va être le théâtre. — Pour
—— soutenir cette lutte avec succès ——
LA RECLAME
est une des armes indispensables
Commerçants ! Pour affronter le combat avec la certitude de vaincre, fortifiez vos positions et préparez le terrain au moyen d'une publicité rationnellement conçue et confiée aux soins de
PUBLICITAS
Maison suisse la plus ancienne de cette branche

Caisse d'Epargne
des
Sociétés de Secours Mutuels fédérées du Valais
SAXON (Fondée en 1876)

Dépôts sur carnets d'Epargne
INTÉRÊT 4 1/2 %
(maximum fr. 10,000.— par livret)

Caisses correspondantes à :
Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Vernayaz-Salvan, St-Maurice, Monthey, Vouvry

Tous les fonds sont placés dans le pays. Les garanties des Dépôts d'Epargne sont contrôlées chaque année par une société fiduciaire

Baisse des fromages

On expédie depuis 5 kg. fromage gras extra à fr. 2.90 le kg. 3/4 gras à fr. 2.65 le kg. ; 1/2 gras à fr. 2.25 le kg. ; 1/4 gras à fr. 1.70 le kg. ; maigre dur et salé à fr. 1.— le kg. Tilsit gras à fr. 2.60 le kg. Rabais par quantité. On reprend ce qui ne convient pas.
Schreecker-Ludy, Avenches.

COMPTOIR VINICOLE
pour la vente des vins étrangers à Sion.
Bureau : **Rue des Bains. Téléphone 289**

Gros et mi-gros franco domicile. Prix sans concurrence. Vins des meilleurs crus étrangers : d'Italie, de France et d'Espagne. Prix et échantillons sur demande. Vente à partir de 50 litres par fûts prêtés

Economisez du 50 %
sur la chaussure, en portant six mois de l'année, nos espadrilles brunes ou blanches, de qualité supérieure à Fr. 3.50, 3.75, 4.—. M. FESSLER, Martigny-Ville.

A vendre
sur pied la récolte de 4 portions
de bon foin-marais
ainsi qu'une
chèvre et un porc
S'adresser à Louis MAGNIN, Martigny-Ville.

Motosacoche
4 HP, dernier modèle, toute neuve cause santé, roulé 800 km., Fr. **1900.—.** Ecrire poste restante Motosacoche 1922, Sion.

Eau-de-vie
de fruits
pure, première qualité. Envoi depuis 5 litres à fr. 2.— le litre contre remboursement.
Jean Schwarz & Cie, Distillerie, Aarau, ci-dev. W. Ruegger & Cie

Jeune fille
de 24 ans désire se placer dans un magasin d'alimentation pour se perfectionner.
S'adresser au Confédéré.

Vins étrangers
blancs et rouges
au plus bas prix. Envoi partout en fûts prêtés à partir de 50 litres
Deslarzes & Vernay
Sion

Boucherie
Albert GAUDET
Plainpalais - Genève

J'expédie franco de port depuis 2 kg. contre remboursement

Bouilli, 1re qual. 2.30 le kg
Rôti bœuf „ 3.30 le kg
Graisse bœuf crue à **1.50** le kg.

Imprimerie Commerciale -- Martigny

Téléphone 52 Maison fondée en 1896 Chèques postaux IIc 58

TRAVAUX SOIGNÉS

en tous genres pour les Hôtels, les Négociants et les Administrations

Timbres caoutchouc
Machines à écrire
Papier carbone, etc.
CLASSEURS